

DES ASSISES DU COMMERCE S'OUVRENT AUJOURD'HUI

En attente d'un marché bien organisé et bien régulé

Les premières assises nationales du commerce qui s'ouvrent aujourd'hui déboucheront-elles sur une meilleure organisation et régulation du marché et des activités commerciales et économiques ? L'incertitude demeure, même si l'on évoque la relance effective du Conseil national de la concurrence.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Aujourd'hui et demain, au Palais des nations (Club des Pins), l'establishment économique et commercial national est convié aux assises nationales du commerce, les premières du genre.

Des représentants des ministères du Commerce, des Finances, de l'Industrie, la PME et la Promotion des investissements et de l'Intérieur et des Collectivités locales, mais aussi des associations professionnelles, des Chambres de commerce et d'industrie et mouvement associatif, des opérateurs économiques et commerciaux, des chercheurs et bureaux d'études, notamment, participent à ces rencontres qui se tiennent sous l'égide du département de Mustapha Benbada.

Plusieurs dossiers ont été traités lors d'ateliers. Il s'agit de la régulation et l'orga-



Benbada veut une régulation efficace du marché et des activités commerciales.

nisation du secteur économique et commercial (réglementation, distribution, prix,

e-commerce...), commerce extérieur et protection de l'économie nationale (meilleur encadrement des importations et la promotion des exportations hors hydrocarbures et de la transformation locale), le contrôle des pratiques commerciales en termes de prix et conformité, ainsi que la qualification des ressources humaines et le rôle de la communication intra et intersectorielle.

Ces dossiers ont déjà été abordés lors des conférences de wilayas et régionales tenues les mois derniers à Batna, Blida et Oran à l'issue desquelles des recommandations ont été formulées.

Des recommandations sont également attendues lors de ces assises, permettant d'établir un diagnostic réaliste et global de la situation sectorielle ainsi qu'un corpus de réformes à entreprendre.

Comme il sera question aussi de tracer, par la suite, une feuille de route, un programme de travail opérationnel, une stratégie globale impliquant le département de Mustapha Benbada et tous les autres acteurs institutionnels et économiques. Et ce à charge, cependant, d'une réelle représentativité et crédibilité des partenaires et que ceux-ci se concertent et respectent leurs engagements. D'autant que l'on escompte une meilleure organisation et

une régulation efficace du marché et des activités commerciales et économiques.

Ce qui reste encore incertain, dans la mesure où le marché est gangrené par l'informel, la contrefaçon et la spéculation, l'insuffisance, voire l'absence des outils de contrôle et de régulation, l'inadaptation de l'environnement juridique et institutionnel... Certes, des améliorations sont apportées et des efforts déployés en vue d'assainir le fonctionnement du secteur, assurer une meilleure fluidité des transactions, moderniser les pratiques...

Néanmoins, ces efforts restent insuffisants, contraints par les velléités, les décisions improvisées, conjoncturelles des pouvoirs publics, notamment celles prises ces deux dernières années.

Ainsi, ces assises seront-elles l'occasion de remédier à cet état de fait ? Des actions efficaces seront-elles annoncées et mises immédiatement en œuvre ?

L'expectative demeure, même si l'on évoque la relance effective du Conseil national de la concurrence, à la suite de ces assises.

Lancé depuis des années, mais resté inactif, ce conseil devrait être redynamisé, sa composante définie et des tâches explicitées.

C. B.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les enseignants vacataires réclament leur intégration

Les enseignants vacataires des différentes universités du pays ont tenu, jeudi, un sit-in devant le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour réclamer leur intégration. Après plusieurs demandes d'audience, ils ont finalement été reçus par le secrétaire général. Une rencontre «infructueuse» pour les enseignants.

Ils sont près de 8 000 enseignants vacataires, pour la plupart inscrits en doctorat, répartis sur les différentes universités du pays, à attendre leur intégration. Une intégration que refuse catégoriquement le ministère, nous confie M^{me} Tibouni Nabila, enseignante en physique à l'ENS de Kouba (Alger). Selon cette dernière, le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur a déclaré qu'il faut «oublier l'intégration», soutenant qu'aucun contrat ne les lie à son département. Il estime que ces vacataires n'ont pas de statut d'enseignant

et font partie «des tâches accessoires», selon notre interlocutrice.

La tutelle note que les établissements recrutent par voie de concours, selon leurs besoins et estime qu'«il n'y pas de manque en matière d'enseignants dans les universités». Le collectif des enseignants conteste ces propos et estime que «même avec l'intégration des 8 000 vacataires, un manque subsisterait toujours», a assuré M^{me} Tibouni.

A noter qu'en avril dernier, une circulaire du ministère est venue modifier les critères de sélection concernant le recrutement. A l'issue de cette rencontre, le ministère a promis aux vacataires «un meilleur contrôle des concours, une grille d'évaluation plus stricte, et une réponse aux doléances des candidats en cas de dépasse-

ment», a expliqué M^{me} Tibouni. Déçus par cette rencontre, les enseignants vacataires demandent que le nombre de postes budgétaires soit proportionnel au nombre de vacataires. «Il existe des centaines de postes vacants et on n'en ouvre qu'un ou deux seulement», dira M. Baha, enseignant à l'université à Batna. Dans cette wilaya, la situation serait catastrophique.

Au département des sciences techniques, les enseignants sont rémunérés entre 280 et 290 DA l'heure, à raison de 9 heures pas semaine, ce qui équivaut à 54 000 DA par an, a souligné M. Baha.

Pour ce père de famille, il est impossible de subsister avec un tel revenu. Dans les autres universités, les enseignants vacataires gagnent 550 DA/h.

«Certains d'entre nous enseignent depuis une quinzaine d'années et attendent toujours leur titularisation», soutient la déléguée des enseignants vacataires.

«Nous remplissons les mêmes tâches que les enseignants permanents, si ce n'est plus. Nous



Rachid Haarraoubia, ministre de l'Enseignement supérieur.

sommes inscrits dans des laboratoires de recherche, sans que cela serve notre carrière», assure-t-elle, indignée. **Wassila Z.**

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES

Cérémonie de fin d'études à l'Université de Mostaganem

L'année universitaire touche à sa fin, place aux cérémonies de proclamation des promotions. Le département des sciences de l'information et de la communication de la Faculté des sciences sociales a célébré, mercredi dernier, les sorties de la 1^{re} promotion des masters et la 7^e promotion des licences classiques (2010/2011).

La cérémonie de fin d'études s'est déroulée au pôle universitaire de Kharrouba, en présence notamment du doyen, des enseignants et des étudiants. Intervenant à cette occasion, le doyen, Hadj Smaha, a souligné que la Faculté des sciences sociales est à sa 7^e promotion des licences classiques depuis leur création à l'Université de Mostaganem et que la majorité

des diplômés ont intégré le marché du travail au niveau national sans difficultés. citant des statistiques, il fera savoir que beaucoup d'étudiants préfèrent poursuivre une postgraduation, relevant ainsi que pour la prochaine année universitaire, il sera lancé un nouveau produit, le doctorat en sciences de l'information et de la communication qui couronnera le nouveau système, le LMD en l'occurrence.

Ce projet répondra à une demande importante appelée à s'amplifier dans un futur proche. Il a aussi évoqué la vision de l'université visant à renforcer les compétences intellectuelles des lauréats.

De son côté, le chef du DPT Bouamama Larbi a mis en exergue les efforts déployés par le corps enseignant et la réussite des étudiants.

«Ce fut un bilan positif, donc une année exceptionnelle», dira-t-il. Pour Boudjema Ghomari, enseignant dans cette faculté, c'est l'une des meilleures manières de récompenser la réussite et de gratifier le mérite des meilleurs.

La cérémonie de fin d'études a été aussi l'occasion de primer non seulement les majors de promotion mais aussi les meilleurs éléments de chaque promotion en cours d'études.

Comme annoncé par le recteur M. Seddiki, l'Université de Mostaganem accueillera quelque 8 000 nouveaux bacheliers pour la prochaine rentrée universitaire et entamera donc une autre année pleine de défis et de projets ambitieux qui ouvrira aux étudiants de nouvelles perspectives dans leur vie.

A. B.

Précisions de l'Onem

Bordj Bou Arréridj

Suite à l'article paru dans votre quotidien du 15.06.2011 sous le titre «Khalifa Mebarek contesté», nous tenons à vous informer que cet article contient des informations erronées.

Le bureau de l'ONEM de la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj tient à préciser ce qui suit :

1- Nous démentons publiquement et officiellement l'appartenance des personnes citées au bureau de wilaya de B.B.A.

2- Libre à eux de faire et dire ce qu'ils veulent mais la loi interdit à quiconque d'usurper la fonction des autres.

3- Nous nous réservons le droit de les poursuivre en justice.